

# Appel à projet / Centre culturel du Triangle à Rennes

## Le quartier

Dans les années 1960, l'architecte Michel Marty imagine de réserver au cœur de la ZUP Sud Le Blosne et de ses logements un espace de qualité à construire après l'arrivée des premiers habitants. Le choix d'établir un équipement socioculturel à cet endroit témoigne de la politique de la Ville, préoccupée par l'espace et la rencontre des habitants autour de propositions culturelles.

Le projet et la conception même du bâtiment, confiée à l'architecte Jean Le Berre, sont le fruit d'une concertation entre la Ville et la population. Dès son ouverture en 1985, le Centre culturel du Triangle offre aux habitants une programmation artistique, une bibliothèque municipale, des activités de pratique artistique et un espace de rencontre. L'équipement compte une galerie pour les expositions, une salle de spectacle, une salle polyvalente et des salles destinées aux ateliers (musique, danse, arts plastiques).

Aujourd'hui, le terme de « ZUP Sud » a laissé la place à celui de « quartier du Blosne ». La Ville de Rennes a engagé un nouveau projet pour le quartier\*, visant à lui donner plus d'intensité urbaine et à favoriser l'implantation des entreprises, la création d'emplois, et la construction de nouveaux logements. Les espaces verts seront également revalorisés (<http://blosne.rennes-blog.org/>). Créé à l'initiative de la Ville, l'atelier urbain accueille les visiteurs à quelques pas de l'entrée du Triangle. L'objectif est d'associer tous les acteurs afin que le projet du Blosne prenne en compte le mieux possible les enjeux culturels, économiques, sociaux et environnementaux du quartier.

## Le Centre culturel du Triangle

Le Triangle mène une action reconnue dans les domaines de la littérature, de la danse et des arts plastiques. Le projet artistique sensibilise les publics à des œuvres contemporaines et accompagne le travail d'artistes émergents ou confirmés.

Les transformations en cours au Blosne incitent Le Triangle à penser sa place dans le quartier, et à ouvrir ses espaces, notamment ceux offerts aux arts plastiques. Jusqu'ici exposées dans la galerie et le puits de lumière, les œuvres s'inviteront bientôt dans tous les espaces, intérieurs comme extérieurs, et se déploieront dans le quartier à la rencontre des habitants.

Les espaces du Triangle sont vastes (cf documents photo et vidéo joints), citons les principaux : esplanade devant l'entrée principale, Puits de lumière du hall d'accueil (plutôt pour des œuvres en 2D, pouvant être installées sur la cimaise blanche), jardins extérieurs (jardin en terrasse sur le toit au dessus de l'entrée principale, jardins de la ville, chemins et mare au bord de la halle), halle couverte de 3000 m<sup>2</sup>, galerie.

Le Triangle accueille ponctuellement des congrès ou des séminaires d'une durée de quelques jours. Le hall d'accueil étant un lieu de passage, on doit pouvoir y circuler et y accueillir le public lors des soirées de spectacles. L'espace du Puits de lumière pourra donc être investi principalement avec des œuvres en 2D, le volume de cet espace n'étant disponible que sous réserve du planning des congrès.

## Résidences d'artistes

Depuis plusieurs années, le Triangle a mis en place des résidences d'auteurs, de danseurs et de chorégraphes. Il souhaite aujourd'hui également accueillir des artistes plasticiens, afin de leur permettre de développer leur démarche et de créer des œuvres in situ. Il leur est proposé de réfléchir à une œuvre prenant en compte le contexte culturel, social, architectural et paysager du Triangle. Cette œuvre peut, sur le principe, être éphémère ou bien pérenne. Ils pourront associer leur démarche aux œuvres préexistantes (*Les jardins Agitato*\*, de Roberto Martinez), aux projets présentés en littérature et en danse, ainsi qu'au temps fort du festival Agitato.

La galerie présentera d'autres réalisations antérieures de l'artiste, ainsi que des documents témoignant du travail en cours (vidéo, photos, textes). Ces différents points de vues permettront au public d'approcher le processus de création inhérent à la recherche artistique. Cette exposition se poursuivra pendant quelques semaines après la résidence de l'artiste. Celui-ci pourra accueillir le public dans la galerie comme dans un atelier, et échanger avec lui.

Des actions de médiation seront mises en place pour faire découvrir l'œuvre et la démarche dont elle découle (rencontres, atelier, conférence). Elles s'adressent en particulier au public du quartier, aux écoles et aux adhérents des ateliers de pratique artistique.

\* *Les jardins Agitato*, 2009. Proposition de Roberto Martinez pour le festival Agitato. Démarche qui invite le public dans un projet du Triangle hors les murs, et consiste à se réappropriier l'espace public, ici des parcelles confiées aux habitants, opération reconduite en 2010, 2011 et 2012. Voir photo fournie.

## Calendrier

Trois résidences auront lieu pendant la saison 2012-2013, chacune d'une durée de 4 à 5 semaines :

### **1<sup>ère</sup> période : 15 novembre - 21 décembre 2012**

Espaces pressentis : Puits de lumière (œuvres en 2D), halle couverte (3000 m<sup>2</sup>).

### **2<sup>ème</sup> période : 15 avril - 25 mai 2013**

Espaces pressentis : jardins extérieurs, mare, espaces verts surplombant l'entrée.

Le festival Agitato, qui présente des propositions dans les domaines de la danse, de la littérature et des arts plastiques, a lieu du 22 au 25 mai. Le vernissage aura lieu pendant le festival. Le programme vous sera annoncé dès qu'il sera connu, des informations sur le contenu sont déjà disponibles.

### **3<sup>ème</sup> période : 25 mai - 10 juillet 2012**

Espaces pressentis : Puits de lumière, abords du Triangle, bâtiments du quartier.

## Accueil des artistes

L'artiste percevra une rémunération artistique de 2000 €, ainsi qu'un per diem de 15 €. Les frais de production de l'œuvre sont pris en charge par le Triangle sur présentation des factures, pour un montant maximum de 2000 €. Le Triangle met à la disposition de l'artiste un logement équipé situé dans les locaux, avec accès Internet. 2 à 3 allers-retours entre la résidence de l'artiste et le Triangle seront défrayés, ainsi que les transports liés aux interventions de l'auteur dans la métropole rennaise. Le Triangle prendra en charge le transport des œuvres exposées dans la galerie, ainsi que les frais de la soirée de vernissage. La convention de résidence détaillera le projet d'œuvre et les temps d'action en direction du public.

## Projet

Vous êtes invité à adresser au Triangle une note d'intention d'une cinquantaine de lignes décrivant la démarche que vous mettrez en œuvre, et comment vous envisagez de vous saisir des enjeux propres au Triangle, à ses espaces et à son inscription dans le quartier. Le projet devra explorer de manière sensible la relation au spectateur.

Indiquez si vous souhaitez documenter vous-même les étapes de votre œuvre en vue de l'exposition dans la galerie. Des reproductions des œuvres préexistantes envisagées pour la galerie ou des vues d'expositions précédentes pourront être jointes.

Vous pourrez évoquer les actions de médiation qui vous semblent particulièrement en adéquation avec votre travail, ou celles dont vous avez l'habitude. Les propositions pour rendre vivant le temps du vernissage sont également les bienvenues. Cette note pourra faire figurer des besoins techniques particuliers, notamment ceux nécessitant d'être anticipés pour y répondre au mieux (échafaudage, par exemple).

Documents annexes : CV, certificat d'immatriculation à la Maison des artistes ou à l'Agessa.

**Des documents photo et vidéo présentant les espaces du Centre culturel peuvent être téléchargés depuis ce lien : <http://dl.free.fr/gyx9OR1T2>. Ils sont également disponibles sur demande à [carolineablain@yahoo.fr](mailto:carolineablain@yahoo.fr)**

**Date limite de candidature : 15 juin 2012**

**Le dossier est à adresser par mail à :**

**Monsieur Charles-Edouard Fichet, directeur du Centre culturel du Triangle**  
**[infos@letriangle.org](mailto:infos@letriangle.org)**

**et à Madame Caroline Ablain : [carolineablain@yahoo.fr](mailto:carolineablain@yahoo.fr) - Contact Tel: 06 63 04 42 55**